

DELIBERATION

Séance du 13/04/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 14

Présents: 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation 07/04/2023

Date d'affichage 07/04/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

19/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine

Procuration(s):

Mme LAMBERT Pascale donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal, Mme RAGUET Sandrine donne pouvoir à Mme LARCHER Mireille

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s):

Mme ENGRAND Emeline, Mme LAMBERT Pascale, M. METZ Christophe, Mme RAGUET Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

2023-36: BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vote le budget primitif Commune 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 596 291,10 €uros pour la section de fonctionnement et de 2 219 107,99 €uros pour la section d'investissement.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à FROMELENNES

Le Maire.

Mairie de Fromelennes 18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr